

Licence Management du sport

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management du sport. 2010, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02035691

HAL Id: hceres-02035691 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035691

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences-Vague A

ACADÉMIE: LYON

Établissement : Université Lyon 1 - Claude Bernard

Demande n° S3110052898

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention: Management du sport

Présentation de la mention

La licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), mention Management du sport (MSp) de l'Université Lyon 1-Claude Bernard, propose une formation managériale polyvalente dans le domaine de la gestion et du développement des organisations et des entreprises sportives dans les 3 secteurs suivants : Clubs Amateurs et Professionnels, Industrie et Distribution des Articles de Sport, Tourisme et Loisirs Sportifs.

La formation engagée est classique dans le domaine des STAPS et répond aux critères du répertoire national de certifications professionnelles. Elle permet à tous les étudiants l'obtention d'un DEUG STAPS généraliste avec des UE de pré-spécialisation (au niveau L2) avant de proposer une spécialisation MSp en L3. Le dispositif de formation intègre ainsi une année de L1 de type tronc commun aux quatre mentions STAPS (Activités physique adaptées et santé, Education et motricité, Entraînement sportif et Management du sport). L'année de L2 propose une grande partie de la formation en tronc commun, mais aussi quelques UE à choix spécifiques pour la mention MSp. L'année de L3 est, quant à elle, très spécifique au Management du sport. La répartition des enseignements transversaux, communs, ou de spécialisation professionnelle du L1 au L3 permet une détermination progressive de l'étudiant dans la filière de son choix.

Le contenu de la formation de la L3 MSp articule une expertise sportive et des connaissances liées à la gestion commerciale, administrative, humaine et financière des projets et des organisations (Entreprises, Clubs, Associations, Fédérations). Il permet une professionnalisation directe en sortie d'étude à un niveau de manager opérationnel : conseiller en développement (club), assistant d'exploitation (PME), commercial.

La L3 MSp permet également une poursuite d'étude en master STS mention STAPS, spécialité Management des organisations sportives (MOS) pour accéder ensuite à des compétences permettant de postuler à des emplois de manager intermédiaire (niveau M1) ou de manager dirigeant (niveau M2).



Avis global :

La licence MSp est ouverte depuis 2007-2008. Le dossier d'habilitation présenté est complet. Il met en évidence une équipe pédagogique impliquée, faisant appel à de nombreux professionnels. Les liens avec le monde professionnel sont d'ailleurs étroits et permettent d'apporter aux étudiants une expérience utile à travers des stages encadrés. L'adossement à la recherche est effectif. Il se réalise à travers l'implication des membres de l'équipe Sports, Professions, Organisations, Relations de Travail et de Services (SPORTS) du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (CRIS), spécialisée dans les questions de professionnalisation.

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en œuvre tandis qu'un processus d'évaluation de la formation traduit le souci d'accompagner les étudiants tout au long de la formation en apportant les régulations nécessaires.



Les mesures d'accompagnement des étudiants en formation sont manifestes (tutorat, Projet Personnel Professionnel, stages encadrés), mais on constate que le suivi du flux des étudiants du L au M, l'analyse de leur répartition dans les différents parcours, la mise en œuvre de passerelles favorisant la poursuite d'études en master et les informations relatives à l'insertion professionnelle à la sortie du L3, sont insuffisamment détaillés.

Points forts :

- Volonté de mettre en adéquation les contenus d'enseignement proposés avec les compétences requises dans les secteurs professionnels visés, ce qui débouche sur une offre de formation attractive.
- Equipe pédagogique impliquée, intégrant des professionnels et adossée à la recherche.
- Liens créés avec les secteurs professionnels visés et mise en stage des étudiants.

Point faible :

• Le devenir des étudiants quittant la formation au niveau du L3 MSp devrait faire l'objet d'une étude systématique permettant d'observer plus concrètement les effets de formation. De même, les passerelles permettant des réorientations entre les mentions du L ainsi qu'au niveau de l'offre de master pourraient être davantage mises en évidence.

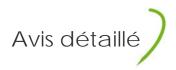
• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C): A

Recommandations pour l'établissement :

Des précisions apportées à la gestion du flux des étudiants, aux passerelles possibles, aux critères favorisant la poursuite d'études en master et à l'insertion professionnelle avérée à la sortie du L3, apporteraient des indications utiles permettant de rendre plus lisible l'offre de formation.

Par ailleurs, l'importante spécialisation professionnelle proposée à un niveau de L3 MSp mériterait d'être nuancée ou d'être associée à un système de passerelles facilitant les éventuelles réorientations vers d'autres mentions ou spécialités, notamment au niveau du master.

Ces perspectives sont d'autant plus impératives qu'un projet de licence professionnelle Activités sportives spécialités gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs est proposé comme un « complément » à la licence MSp dans le le champ du management des organisations sportives. Il conviendrait donc d'identifier avec précision les spécificités de la licence générale au regard de la licence professionnelle.



1 • Pilotage de la licence :

Le mode de fonctionnement adopté, impliquant une équipe de formation et un département MSp, et adossant le pilotage de la licence à un dispositif d'évaluation des enseignements, semble déboucher sur des régulations pertinentes de la formation proposée. Un éclairage sur les modalités d'articulation entre les appréciations formulées par les étudiants et l'analyse de la situation par les enseignants serait néanmoins opportun.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clairement exprimé. Il répond aux débouchés identifiés dans ce secteur professionnel et s'appuie sur une analyse pertinente de la situation.

Le degré de spécialisation dans le secteur professionnel visé est à la fois ouvert et fermé. Le choix d'un parcours unique en Management du sport laisse la possibilité de spécialisations ultérieures dans ce domaine



professionnel aux débouchés variés mais le projet proposé est peu étoffé ou imprécis sur les compétences transversales visées. Il semble d'ailleurs assez restrictif quant aux possibilités de réorientations vers d'autres mentions, dans le passage du L3 au M1.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les élements présents dans le dossier indiquent une forte volonté de mettre en œuvre un dispositif d'aide à la réussite efficace, répondant notamment à l'échec important relevé en L1.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Sur cet aspect, les imprécisions du dossier ne permettent pas de juger avec exactitude de l'efficacité du dispositif de formation. L'ensemble est en cohérence avec les débouchés identifiés au plan national mais des données chiffrées manquent à propos du devenir des étudiants sortant au niveau du L3 (avec ou sans diplôme) à Lyon. De même, l'articulation entre le L et le M (professionnel ou recherche) est insuffisamment commentée pour un secteur qui offre pourtant, en France, de nombreuses voies de formation complémentaires ou concurrentielles.